



ENSEIGNER ET APPRENDRE
LE FRANÇAIS
Dynamiques Pédagogiques, Linguistiques,
et Littéraires



Éditeur
Dr. Rohali, M.hum

ENSEIGNER ET APPRENDRE LE FRANÇAIS

Dynamiques Pédagogiques, Linguistiques, et Littéraires



 UPU
PRESS

 UPU
PRESS

ENSEIGNER ET APPRENDRE LE FRANÇAIS

Dynamiques Pédagogiques, Linguistiques,
et Littéraires

**UNDANG-UNDANG REPUBLIK INDONESIA NOMOR 28 TAHUN 2014
TENTANG HAK CIPTA**

Pasal 9

- (1) Pencipta atau pemegang Hak Cipta sebagaimana dimaksud dalam Pasal 8 memiliki Hak Ekonomi untuk melakukan: a. Penerbitan Ciptaan; b. Penggandaan Ciptaan dalam segala bentuknya; e. Pendistribusian Ciptaan atau salinannya; g. Pengumuman Ciptaan;
- (2) Setiap orang yang melaksanakan hak ekonomi sebagaimana dimaksud pada ayat (1) wajib mendapatkan izin Pencipta atau Pemegang Hak Cipta.
- (3) Setiap Orang yang tanpa izin Pencipta atau Pemegang Hak Cipta dilarang melakukan penggandaan dan/atau Penggunaan Secara Komersial Ciptaan.

Pasal 113

- (3) Setiap Orang yang dengan tanpa hak dan/atau tanpa izin Pencipta atau pemegang Hak Cipta melakukan pelanggaran hak ekonomi Pencipta sebagaimana dimaksud dalam Pasal 9 (1) huruf a, huruf b, huruf e, dan/atau huruf g untuk Penggunaan Secara Komersial dipidana dengan pidana penjara paling lama 4 (empat) tahun dan/atau pidana denda paling banyak Rp1.000.000.000,00 (satu miliar rupiah).
- (4) Setiap Orang yang memenuhi unsur sebagaimana dimaksud pada ayat (3) yang dilakukan dalam bentuk pembajakan dipidana dengan pidana penjara paling lama 10 (sepuluh) tahun dan/atau pidana denda paling banyak Rp. 4.000.000.000,00 (empat miliar rupiah).

ENSEIGNER ET APPRENDRE LE FRANÇAIS

Dynamiques Pédagogiques, Linguistiques,
et Littéraires

Éditeur

Dr. Rohali, M.Hum



Novembre 2024

ENSEIGNER ET APPRENDRE LE FRANÇAIS

Dynamiques Pédagogiques, Linguistiques,
et Littéraires

Auteurs :

Desi Rahmawati, Jean-Philippe BABU, Sandy Lesmana,
Hilda Dian Nova Novitasari, Herman,
Dwiyanto Djoko Pranowo, dkk, Nadhira Noor R. Sidiki,
Salman Al Farisi, dkk, Subur Ismail, Tika Zuleika,
Roswita Lumban Tobing, dkk, Sri Rejeki Urip, dkk,
Siti Perdi Rahayu, dkk, Rohali, dkk, Andi Mustofa,
Andi Zenitha Sakina Bahdar, dkk, Yeni Artanti,
Damar Jinanto, Sri Harini Ekowati, dkk, Ilham Indra Cahya,
Kamila Taufiq, dkk, Mesya Naila Safa, dkk, Vita Kusumaningtyas.

Relecture :

Prof. Dr. Roswita Lumban Tobing, M.Hum

Éditeur :

Dr. Rohali, M.Hum

Mise en page :

Adenin Salsa Qoutrun Nida, Putri Yuliza Anjeng Sari,
Salma Zeta Kartika, Vraie Humaira

Couverture :

Chavatina Bijani P.M

Source d'image de couverture:

<https://images.app.goo.gl/ouvYUotHmJTavsWuZ>

Nombre de pages :

(xii + 440) 15 x 21 cm

ISBN: 978-6-02498-943-9



Novembre 2024

SOMMAIRE

Sommaire ...v

Avant Propos ... ix

CHAPITRE 1.

NOUVELLE TECHNOLOGIE DANS L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

NEEDS ANALYSIS OF FRENCH LEARNING IN FRENCH LANGUAGE EDUCATION DEPARTEMENT OF UNY

Desi Rahmawati**2**

DES PAINS DE LA FRANCOPHONIE À L'ÉCRIT ACADÉMIQUE : STRATÉGIES ET DÉFIS NUMÉRIQUES

Jean-Philippe BABU.....**19**

FRENCH LEARNING IN ISLAMIC ELEMENTARY SCHOOL AR-RAUDHAH, BEKASI

Sandy Lesmana**50**

EFFICACITÉ D'UN MODÈLE DE PRODUCTION ÉCRITE BASÉ SUR LA CLASSE INVERSÉE

Hilda Dian Nova Novitasari**61**

INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET L'AUTONOMIE DE L'APPRENANT A L'ERE POST-METHODE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

Herman**73**

EVALUATION OF THE IMPLEMENTATION OF THE MBKM PROGRAM IN THE FRENCH LANGUAGE TEACHING DEPARTMENT AT FBSB UNY

Dwiyanto Djoko Pranowo, Tri Kusnawati**90**

PRÉPARATION DES ENSEIGNANTS EN FORMATION INITIALE
POUR LE DESIGN DU FRANÇAIS AVEC TECHNOLOGIES
Nadhira Noor R. Sidiki**109**

ENTRE L'ALLIÉ ET L'ENNEMI : LE POINT DE VUE SUR
L'UTILISATION DE CHATGPT CHEZ LES ETUDIANTS DU FLE
D'UNIVERSITAS NEGERI JAKARTA
Salman Al Farisi, Pangestu Raga Alam, Tian Elfath Adrian**131**

L'UTILISATION DU MICROLEARNING DANS LE COURS DE
MORPHOLOGIE ET SYNTAXE DU FRANÇAIS
Subur Ismail**150**

CHAPITRE 2 .

LINGUISTIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

CODE SWITCHING AND CODE MIXING IN LANGUAGE LEARNING
AND TEACHING PROCESS
Tika Zuleika**161**

SLOGAN DE PROPRETÉ ENVIRONNEMENTALE EN LANGUE
FRANÇAISE : ANALYSE DE LA PRODUCTION DU DISCOURS ET DES
ASPECTS
Roswita Lumban Tobing, Siti Perdi Rahayu, Rohali**174**

MAITRISE DU CHANGEMENT DE SENS DES MOTS CHEZ LES
PROFESSEURS DE FRANÇAIS DE LA REGION DE SEMARANG ET DE
SES ENVIRONS
Sri Rejeki Urip, Anastasia Pudjitrherwanti, Wahyunita Sari,
Caecylia Intania Wulandari Halim Gunadi**193**

ONOMATOPOEIA ANALYSIS OF THE FRENCH VERSION OF
LOOKISM COMIC BY PARK TAE JOON IN WEBTOON APPLICATION
Siti Perdi Rahayu, Inez Noornajmanie Rahman,
Roswita Lumban Tobing, Rohali**208**

CIVILITÉ LINGUISTIQUE DANS LA COMMUNICATION ÉTUDIANTS-ENSEIGNANTS SUR WHATSAPP

Rohali, Siti Perdi Rahayu, Roswita Lumban Tobing**230**

CHAPITRE 3 .

LITTÉRATURE ET CULTURE DANS L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

REGARDS CROISÉS : IMAGE DE L'EXTREME-ORIENT DANS LE RECIT DE VOYAGE FRANÇAIS DU XIXE SIECLE

Andi Mustofa**244**

ACT UP-PARIS ET LE DEVELOPPEMENT DU TRAITEMENT DU VIH/SIDA EN FRANCE

Andi Zenitha Sakina Bahdar, Airin Miranda**262**

DES MOTS AUX SENTIMENTS: IMPLIQUER LA *SENSATION* DE RIMBAUD À LA CLASSE

Yeni Artanti**295**

LA REPRESENTATION VISUELLE DE QUASIMODO DANS LES ADAPTATIONS DE *NOTRE-DAME DE PARIS*

Damar Jinanto**323**

LES ÈXPERIENCES INTERCULTURELLES CHEZ LES ÈTUDIANTS DU DEPARTEMENT DE LANGUE FRANÇAIS UNIVERSITAS NEGERI JAKARTA

Sri Harini Ekowati, Yunilis Andika, Anisa Aliya Zakiya, Rakha Asnan Fadhilah**343**

LE PRATIQUE DE POUVOIR DANS LES BANLIEUES DANS LE FILM ATHENA (2023) DE ROMAIN GAVRAS

Ilham Indra Cahya, Damar Jinanto**351**

DRAG RACE FRANCE ET LA DÉSTIGMATISATION DE LA
COMMUNAUTÉ DES DRAG-QUEENS EN France

Kamila Taufiq, Airin Miranda**372**

LES MÉDIAS FRANÇAIS ET LA LOI SUR LA CRIMINALISATION DES
THÉRAPIES DE CONVERSION

Mesya Naila Safa, Airin Miranda**395**

THE WOMEN'S SITUATION IN PATRIARCHAL CULTURE IN AMIN
ZAOUI'S *LA SOUMISSION*

Vita Kusumaningtyas**430**

LES MÉDIAS FRANÇAIS ET LA TOI SUR LA CRIMINALISATION DES THÉRAPIES DE CONVERSION

Mesya Naila Safa; Airin Miranda
Universitas Indonesia

mesya.naila@ui.ac.id ; airin.miranda@ui.ac.id

RÉSUMÉ

La thérapie de conversion est une pratique qui visant à modifier l'orientation sexuelle et l'identité de genre d'une personne. Cette forme de discrimination à l'encontre de la communauté LGBT demeure répandue dans de nombreux pays, y compris en France. La tentative de criminaliser la pratique de la thérapie de conversion par le biais d'une proposition de loi a été couverte par divers médias français. Bien qu'ils couvrent le même événement, la façon dont un média le couvre diffère d'un autre, car elle est influencée par leurs idéologies respectives. Cet article vise à comparer la manière dont les médias français les plus populaires, Le Monde et Le Figaro, ont traité le projet de loi sur la pénalisation des thérapies de conversion. Des méthodes qualitatives conformes à Hammarberg, Kirkman et de Lacey (2016) ont été utilisées, ainsi que la théorie de l'analyse critique du discours de Fairclough (1995). Les résultats de cette étude montrent qu'il existe des différences dans la couverture des deux médias qui résident dans le choix des mots, la présence de l'identité et la construction des thèmes d'actualité. Sur la base de l'analyse de ces trois aspects, Le Monde soutient pleinement tous les points de la loi, tandis que Le Figaro montre une hésitation à l'égard de la mention de l'identité de genre. La différence est liée à l'idéologie égalitaire du Monde et conservatrice du Figaro. En intégrant l'idéologie dans leurs reportages, les médias sont en mesure de changer les valeurs culturelles et de façonner l'opinion publique, ce qui montre l'importance des médias politiquement aussi bien que socialement dans une société. 1

Mots-clés : Thérapie de conversion, LGB, discrimination, Analyse critique du discours

INTRODUCTION

L'Expert Indépendant des Nations Unies pour la Protection contre la Violence et la Discrimination Fondées sur l'Orientation Sexuelle et l'Identité de Genre (IESOGI) (2020), organe chargé d'explorer les moyens les plus efficaces pour

protéger les individus contre les violences et les discriminations liées à leur orientation sexuelle et leur identité de genre, définit la thérapie de conversion comme une pratique reposant sur la croyance selon laquelle ces aspects peuvent être modifiés. De Groot (2022), dans un rapport du Parlement européen intitulé « Interdictions des 'thérapies' de conversion : La situation dans certains États membres de l'UE », précise davantage le changement envisagé, à savoir une série d'efforts visant à transformer la sexualité d'un homosexuel en hétérosexualité. Par ailleurs l'Association Internationale des Lesbiennes et Gays ou ILGA (2020) précise que cette pratique visait à répondre à l'homosexualité, perçue comme une « maladie » au milieu du XXe siècle, lorsque la thérapie considérée comme une approche légitime dans le domaine de la santé mentale, comme une forme de « thérapie ». Selon cette définition, l'hétérosexualité et la conformité du sexe à la naissance avec l'identité de genre sont considérées comme des normes biologiques standards, de sorte que la diversité sexuelle en dehors de ces conditions est perçue comme une déviation, un comportement anormal ou une maladie mentale qui peut être guérie ou convertie par des « traitements » spécifiques. Ensuite, l'IESOGI (2020) aborde les acteurs qui promeuvent cette pratique, notamment les centres de santé mentale, les organisations religieuses et les fonctionnaires. De plus, la famille des victimes, leur cercle social, les politiciens et d'autres acteurs peuvent jouer un rôle dans la promotion de ces pratiques. En outre, IESOGI (2020) explique les types d'approches de cette pratique. Les approches généralement rencontrées pour réaliser une thérapie de conversion incluent des aspects psychothérapeutiques utilisant des chocs électriques ou des substances provoquant des nausées, des approches médicales utilisant des médicaments ou des injections d'hormones, et des approches religieuses à travers la diffusion d'un discours anti-homosexuel, considérant l'homosexualité comme quelque chose de très mauvais et utilisant parfois des méthodes d'exorcisme.

Ces efforts sont considérés comme inefficaces. L'Université Cornell (2016) a examiné 47 articles de recherche

ayant passé le processus d'évaluation par les pairs par des experts dans le domaine concernant le succès des thérapies de conversion pour changer l'orientation sexuelle. Cette revue a montré que 34 études n'ont pas établi de constatations empiriques (basées sur des résultats d'observation ou d'expérimentation directe) prouvant que la thérapie de conversion pouvait modifier l'orientation sexuelle, mais ont offert des observations utiles pour aider les praticiens à traiter les patients LGBT. De plus, 12 études ont déclaré que cette pratique n'était pas efficace, tandis qu'une seule étude a évoqué une possible efficacité. Cette dernière étude est également débattue en raison de ses limitations méthodologiques, qui reposent uniquement sur des échantillons basés sur des rapports personnels, entraînant un biais et remettant en question sa validité. Une opinion similaire a été exprimée par Alempijevic et al. (2020) du groupe d'expertise judiciaire indépendant, qui a déclaré qu'il y avait un manque de preuves médicales et scientifiques justifiant la pratique de la thérapie de conversion. Par conséquent, cette pratique n'est pas bénéfique et entraîne plutôt des effets négatifs pour les personnes homosexuelles qui la subissent. Selon une enquête nationale menée par la Human Rights Campaign en 2018 (dans Cangany, 2021), la majorité des victimes se sentaient déprimées, avaient des difficultés à dormir la nuit et se considéraient comme sans valeur. Diverses études ont ensuite indiqué que cela constitue une source de problèmes mentaux tels que le stress chronique (Cangany, 2021), ce qui peut conduire à une augmentation de l'abus de drogues ainsi qu'à des pensées suicidaires et des comportements autodestructeurs (Jones et al., 2021). En plus des problèmes d'efficacité et des dangers considérables, cette pratique est également jugée contraire à l'interdiction de la torture et des traitements ou punitions cruels, inhumains ou dégradants (Alempijevic et al., 2020). Les raisons mentionnées ci-dessus sont devenues un puissant moteur pour mettre fin à la pratique de la thérapie de conversion en tant que mesure pour renforcer la protection des droits de la communauté Lesbienne, Gay, Bisexuelle et Transgenre (LGBT).

Comme première étape, l'ONU a commencé à exprimer son opposition à la thérapie de conversion en 2015 et a appelé tous les pays à interdire cette pratique. Trois ans plus tard, le gouvernement de l'Union européenne a répondu par un vote le 1er mars 2018 sur un texte appelant les États membres à interdire la thérapie de conversion (Fernandez, 2018). Avec 403 votes en faveur de la motion, 109 votes contre et 70 abstentions, ce texte a été largement adopté bien qu'il ne soit pas contraignant. La question de l'interdiction et de la criminalisation de la thérapie de conversion a également commencé à émerger en France. L'un des premiers hommes politiques en France à montrer son intérêt pour ce sujet est la sénatrice socialiste de Charente, Nicole Bonnefoy (Canal, 2019). Par l'envoi de sa note au Ministre de la Justice français en avril 2018, Bonnefoy a interrogé le gouvernement sur sa préparation à inclure l'interdiction de la thérapie de conversion dans la prochaine révision de la loi bioéthique. Suite à cette question au Sénat, l'idée d'un projet de loi sur la criminalisation de la thérapie de conversion a émergé à l'Assemblée Nationale, initiée par la députée de l'Allier du parti La République En Marche (LREM), Laurence Vanceunebrock, en collaboration avec la Secrétaire d'État française chargée de l'Égalité des Genres et de la Lutte contre la Discrimination, Marlène Schiappa.

Le sujet des discussions et des débats autour du projet de loi sur la criminalisation de la thérapie de conversion a commencé à attirer l'attention des médias français. Divers médias français ont commencé à aborder ce sujet dans leurs reportages, dont deux des plus notables sont *Le Monde* et *Le Figaro*. Selon une publication de la Library of Congress (n.d.), *Le Monde* est un média de centre-gauche tandis que *Le Figaro* est de centre-droit. Ces deux médias ont également une large audience en France. D'après les données de l'Alliance pour Les Chiffres de la Presse et des Médias (ACPM, 2022) concernant le classement de la popularité des médias en France, *Le Monde* occupe la première position avec 2.872.000 lecteurs, tandis que *Le Figaro* se classe deuxième avec 1.947.000 lecteurs.

Ces deux médias populaires semblent actifs dans la couverture du processus de proposition de la loi de

criminalisation des thérapies de conversion jusqu'à son adoption à travers les articles qu'ils produisent. Bien qu'ils couvrent objectivement le même événement, la manière dont chaque média présente l'information à ses lecteurs peut différer, car parfois le contenu de l'information dans les médias est façonné idéologiquement (Tolson dans Hassan, 2018). Chaque média possède une idéologie spécifique qu'il souhaite transmettre à ses lecteurs à travers la production de ses actualités. Fairclough (1995) soutient également que l'idéologie ne doit pas être perçue comme une présence constante et prévisible dans tous les discours médiatiques. Au contraire, un analyste doit toujours se demander quelles sont les œuvres idéologiques que les médias réalisent à travers leurs discours. Cette pratique idéologique joue un rôle important dans la société, car elle peut refléter et contribuer aux changements des valeurs culturelles ainsi qu'à l'identité (Fairclough, 1995).

Sur la base de ces facteurs, l'étude des médias devient essentielle. Des chercheurs dans le domaine socio-culturel, tels que Van Dijk et Fairclough, ont introduit la méthode de l'Analyse Critique du Discours (ACD) comme l'une des approches pour analyser les médias. Selon Van Dijk (1998), l'ACD peut révéler des sources discursives telles que le pouvoir, la domination, les inégalités et les biais cachés dans les textes écrits et oraux. De plus, l'ACD examine comment ces sources discursives sont gérées et reproduites dans un contexte social, politique et historique. Fairclough (1995) affirme également que l'ACD a pour objectif d'explorer systématiquement les relations de causalité et de détermination, souvent floues, entre (a) les pratiques discursives, les événements et les textes, et (b) les structures sociales et culturelles plus larges, les relations et les processus; afin d'examiner comment ces pratiques, événements et textes émergent et sont façonnés idéologiquement par les relations et les luttes pour le pouvoir; et d'explorer comment la proximité entre discours et société constitue un facteur qui consolide le pouvoir et l'hégémonie.

Ainsi, cette recherche se concentrera sur les textes des reportages concernant la proposition de loi de criminalisation des

thérapies de conversion en France, depuis l'examen à l'Assemblée Nationale jusqu'à son adoption au Parlement, dans les deux médias les plus populaires en France : Le Monde et Le Figaro. Concernant les études sur les thérapies de conversion, on peut identifier trois recherches. La première étude, réalisée par Dubus (2020) et intitulée « Utiliser les psychédéliques pour «guérir» des adolescents homosexuels ? Essai de thérapie de conversion, France, 1960 », explore une forme de thérapie de conversion en France dans les années 1960, utilisant du LSD (acide lysergique diéthylamide), une substance hallucinogène, pour « guérir » des patients homosexuels. La deuxième étude, menée par Ryan (2020), intitulée « Parent-initiated sexual orientation change efforts with LGBT adolescents: Implications for young adult mental health and adjustment », vise à montrer l'impact des thérapies de conversion imposées par les parents à leurs enfants, à travers un sondage aléatoire réalisé auprès de plusieurs répondants. Enfin, l'étude de Hall (2017), intitulée « Religion and homosexuality in the public domain: Polish debates about reparative therapy », discute de la couverture médiatique en Pologne concernant les thérapies de conversion en tant que débat public. Elle divise les opinions en plusieurs groupes, tels que les médias catholiques conservateurs, libéraux et laïcs, et utilise la théorie de l'analyse du discours de Laclau et Mouffe (1985).

En ce qui concerne les études portant sur la couverture des avancées des droits LGBT dans les médias, de nombreuses recherches se sont uniquement concentrées sur le thème de la légalisation du mariage pour les couples homosexuels. Par exemple, Zhang et Counts (2015) ont analysé près de 2 millions de tweets sur les réseaux sociaux concernant le mariage entre personnes de même sexe afin de les utiliser comme données pour prédire des changements de politiques aux États-Unis. Ensuite, Nguyen (2015) a cherché à examiner la légalisation du mariage entre personnes de même sexe en Nouvelle-Zélande à travers la couverture médiatique australienne pour comprendre les attitudes des Australiens vis-à-vis de cette question, en se basant sur la fréquence d'utilisation de termes clés. Contrairement à Nguyen (2015), Colistra et Johnson (2019) ont tenté d'évaluer

deux formes de médias, à savoir les journaux quotidiens et les émissions télévisées, afin d'observer les différences de cadrage dans la couverture de la décision de la Cour suprême des États-Unis avant et après la légalisation du mariage entre personnes de même sexe, ainsi que le ton utilisé dans cette couverture, en adoptant une approche d'analyse de contenu à partir de la base de données LexisNexis Academic. Par ailleurs, d'autres sujets commencent également à être étudiés, comme la couverture médiatique concernant la protection des homosexuels sur le lieu de travail, dans un article rédigé par Rhodes et Stewart (2016), qui intègre des segments de texte d'actualités dans une application d'analyse de données qualitatives.

Partant de la présentation des recherches antérieures, cette étude souhaite explorer le thème des droits LGBT en France en analysant les points de vue des médias dans les articles de presse concernant l'attitude du gouvernement français face à la criminalisation des thérapies de conversion. À travers l'utilisation de l'analyse AWK, cette recherche comparera les perspectives des médias français afin d'identifier les différences dans la couverture médiatique de la proposition de loi sur la criminalisation des thérapies de conversion, en lien avec l'idéologie de chaque média.

MÉTHODE

Cette étude adopte une méthodologie qualitative inspirée des travaux de Hammarberg, Kirkman et de Lacey (2016) et s'appuie sur d'autres cadres théoriques. Hammarberg et al., soulignent que la recherche qualitative permet de répondre aux, a questions liées à l'expérience, au sens et aux perspectives, en privilégiant le point de vue des participants. Les données peuvent être des textes et des documents tels que des articles de presse, des sites web, des journaux quotidiens et des rapports gouvernementaux. L'utilisation de cette méthode vise à analyser plus en profondeur le contenu des articles de presse écrite. Les sources de données utilisées dans cette étude proviennent des portails d'actualités en ligne des médias Le Monde et Le Figaro. À travers une étude documentaire, les chercheurs ont identifié plusieurs publications d'articles liés au sujet des thérapies de

conversion en France dans ces deux médias. Cependant, seuls six articles fournissent une discussion sur le processus législatif de la loi de criminalisation des thérapies de conversion. Ces six articles ont été publiés entre 2021 et 2022, en suivant le processus législatif de la création de la loi sur la criminalisation des thérapies de conversion en France : l'examen initial à l'Assemblée nationale, l'examen approfondi au Sénat et l'adoption de la loi au parlement. Par conséquent, les chercheurs ont décidé de se concentrer sur ces six articles en tant que sources de données.

Le chercheur analysera de manière thématique ces sources de données afin de renforcer l'argumentation de l'étude en utilisant la théorie de l'analyse critique du discours selon le modèle de Fairclough dans son livre intitulé « Media Discourse » (1995). L'analyse critique du discours sur un événement communicatif consiste à analyser les relations entre trois dimensions ou facettes de l'événement lui-même, que Fairclough (1995) appelle le texte, la pratique discursive et la pratique socioculturelle. Le « texte » peut être écrit ou oral, et un texte oral peut être énoncé (radio) ou à la fois énoncé et montré (télévision). Ensuite, la « pratique discursive » est le processus de production et de consommation du texte. Fairclough (1995) propose plusieurs outils d'analyse, comme par exemple l'intertextualité, qui sera utilisée dans cette recherche. Quant à la « pratique socioculturelle », elle est définie comme l'événement social et culturel dont fait partie l'événement communicatif. Pour analyser ces trois dimensions, Fairclough (1995) propose trois étapes : (1) la description, qui est utilisée pour analyser le texte, y compris la cohésion et la cohérence, la grammaire et la diction ; (2) l'interprétation, qui sert à analyser l'interprétation du texte, y compris la production, la distribution et la consommation du texte ; et (3) l'explication, qui est utilisée pour analyser la pratique socioculturelle. À travers ces étapes d'analyse, les différences de couverture médiatique dues à l'idéologie propre à chaque média deviendront apparentes.

RÉSULTATS ET DISCUSSION

LA COUVERTURE DE LA LOI SUR LA CRIMINALISATION DES THÉRAPIES DE CONVERSION DANS LES MÉDIAS LE MONDE ET LE FIGARO

La première étape de l'analyse des articles de presse selon la théorie de l'ACD (Analyse Critique du Discours) est la phase de description qui, selon Fairclough (1995), concerne la cohésion et la cohérence, la grammaire et la diction dans le texte. Pour montrer la différence de cadrage médiatique entre les deux journaux, l'auteur se concentrera sur le choix des mots, des phrases ou des propositions utilisés pour décrire trois termes clés représentant le thème de la recherche. Pour commencer, les deux médias utilisent des dépêches de l'Agence France-Presse (AFP), où l'on retrouve plusieurs idées textuelles identiques dans les reportages des deux journaux. Par conséquent, l'analyse se concentrera uniquement sur les idées textuelles divergentes dans la couverture des deux médias.

a. Thérapies de conversion

Lors de l'examen du projet de loi à l'Assemblée nationale, Le Monde décrit le phénomène des thérapies de conversion en France en utilisant les termes « mal connues en France » et « difficilement quantifiable », tandis que Le Figaro ne l'a pas fait, puisque l'intégralité du texte, qui ne compte que deux paragraphes, est un article de l'AFP, comme le montrent les données ci-dessous

Tableau 1. Description des mots-clés relatifs aux thérapies de conversion dans les textes 1 et 2

| Le Monde | Le Figaro |
|---|---|
| <p>Texte 1: Assemblée Nationale</p> <p><i>Mal connues en France</i></p> <p><i>Difficilement quantifiable</i></p> <p>Texte 2: Sénat</p> <p>«Barbares, d'un autre âge, et indignes»</p> <p>«Des atteints insupportable à l'intégrité humaine»</p> | <p>Texte 1: Assemblée Nationale</p> <p>-</p> <p>Texte 2: Sénat</p> <p>«Un phénomène très souterrain»</p> <p><i>Pratique barbare</i></p> |

Cette description dénotative vise à exposer le plus clairement possible la situation actuelle des pratiques de thérapies de conversion en France, qui sont effectivement peu connues, afin que les lecteurs puissent en saisir plus facilement l'ampleur. En ce qui concerne Le Figaro, ce média ne s'est penché sur le sujet qu'à partir du deuxième texte, à la suite de l'initiative de Le Monde. Contrairement à Le Monde, qui présente une description dénotative, Le Figaro en offre une description connotative à travers la métaphore « un phénomène très souterrain ». Selon le dictionnaire Le Robert, le mot « souterrain » a un sens figuré de « caché » ou « obscur », ce qui signifie « dissimulé ». Ce terme renvoie à l'existence des pratiques de thérapies de conversion, difficiles à identifier en raison de leur nature ambiguë. Dans le contexte français, cette ambiguïté résulte des pratiques de thérapies de conversion mises en œuvre par des associations religieuses. Selon les recherches de Canal (2019), ces associations religieuses parviennent à tromper les gens en utilisant le concept d'accompagnement respectueux dans leurs publicités, alors que les thérapies elles-mêmes sont imprégnées d'un discours discriminatoire. Cette description, proposée par Le Figaro, vise à dramatiser le phénomène des thérapies de conversion, suscitant une réaction émotionnelle chez les lecteurs, car, selon Damayanti

et al. (2019), l'utilisation d'expressions métaphoriques tend parfois à attirer l'attention, à provoquer et à débattre, ou à transmettre un message caché, voire un indice.

En ce qui concerne la représentation des aspects négatifs des thérapies de conversion, Le Monde utilise les adjectifs « barbares, d'un autre âge, et indignes », qui sont les propos des sénateurs. De plus, une citation d'Elisabeth Moreno, ministre française de l'Égalité entre les femmes et les hommes, déclarant « Elisabeth Moreno, dénonçant dans ces pratiques "des atteintes insupportables à l'intégrité humaine" » (Le Monde & AFP, 2021b, para. 3), est également présente. Cette utilisation montre un ton de condamnation envers ces pratiques, jugées barbares, obsolètes et en grave contradiction avec les valeurs humaines. En revanche, dans la couverture de Le Figaro, on retrouve également des adjectifs négatifs pour condamner les thérapies de conversion, notamment à travers l'expression « pratique barbare ». À partir de cette différence, on peut conclure que Le Monde utilise un ton de condamnation plus marqué que Le Figaro dans ses articles. Ce constat ne s'applique pas seulement aux textes précédents, mais se manifeste également dans le tableau du texte 3 suivant.

Tableau 2. Description des mots-clés relatifs aux thérapies de conversion dans le texte 3

| Le Monde | Le Figaro |
|--|--|
| <p>Texte 3: Parlement <i>«L'antithèse de nos valeurs républicains»</i></p> | <p>Texte 3: Parlement <i>Ce ne sont pas des «fables» ou des1«chimères»</i></p> |

Le Monde condamne les thérapies de conversion en les qualifiant d'« L'antithèse de nos valeurs républicaines » (Le Monde & AFP, 2022, para. 6), s'appuyant sur les propos d'Elisabeth Moreno. Selon Larousse, le terme « Antithèse » signifie « Personne ou chose nettement opposée à une autre ». Ces mots illustrent l'opposition entre les pratiques de thérapie de conversion et les valeurs républicaines françaises. Ces valeurs reposent sur quatre piliers : la « République française est

indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Les thérapies de conversion en France violent le principe de la laïcité, car elles impliquent une intervention religieuse dans la sphère publique et la vie privée des individus, ce qui va à l'encontre de la séparation entre l'Église et l'État. Ces pratiques sont souvent menées par des groupes religieux ou avec leur soutien, introduisant ainsi l'influence religieuse dans les politiques publiques concernant les droits individuels. Cela rejoint les conclusions de Canal (2019) dans son étude, qui indique que des associations religieuses comme Torrents de Vie promeuvent ces pratiques principalement via leurs sites web, utilisant un langage subtil et consensuel. De plus, les thérapies de conversion discriminent les individus sur la base de leur orientation sexuelle, enfreignent les droits de l'homme et provoquent des dommages psychologiques et physiques. Ces pratiques sont également en contradiction avec les valeurs démocratiques et sociales qui valorisent la diversité et l'inclusivité, car elles ne respectent pas les identités sexuelles et de genre variées au sein de la société. Cela constitue une critique envers le gouvernement français, car ces valeurs républicaines ne sont pas appliquées de manière cohérente en raison de l'absence de lois interdisant les pratiques de thérapie de conversion, malgré les violations manifestes. Le gouvernement français a tardé à agir et continue de rencontrer des difficultés pour les adopter, malgré les mobilisations tenaces des associations LGBT et les efforts de plusieurs députés pendant près de trois ans (Bardou, 2020). Le gouvernement devrait aligner ses décisions législatives avec les besoins de la société, favoriser la participation des citoyens et reconnaître l'égalité des droits.

À l'inverse, à travers les propos d'Elisabeth Moreno selon lesquels les thérapies de conversion ne sont pas des « fables » ou des « chimères », Le Figaro cherche simplement à affirmer que, bien qu'il n'existe pas de données statistiques pour cartographier ces pratiques, elles ne relèvent pas de la simple rumeur. Le Figaro ne vise pas à condamner ces pratiques, mais à corriger la perception publique. Il est déjà entendu que ces pratiques sont peu connues et qu'il n'existe pas de preuves claires de leur existence, ce qui conduit de nombreuses personnes à douter de

leur réalité. Ainsi, à travers ce ton journalistique, il existe une différence notable entre Le Monde et Le Figaro dans leur représentation des thérapies de conversion. Le Monde adopte un ton résolument plus accusateur et provocateur, tandis que Le Figaro privilégie une approche plus modérée et explicative.

B. Loi sur la criminalisation des thérapies de conversion

Le deuxième mot-clé analysé est la Loi sur la criminalisation des thérapies de conversion, abrégée en Loi n° 2022-92 du 31 janvier 2022 interdisant les pratiques visant à modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne. Selon l'analyse, Le Monde montre dès le début la nécessité d'instaurer cette loi, tant pour le bien des victimes que pour mieux cartographier les pratiques de thérapies de conversion en France. En revanche, Le Figaro n'a pas immédiatement souligné l'importance de l'adoption de cette loi dans ses premières couvertures, se concentrant plutôt sur les débats au sein du gouvernement concernant celle-ci. Toutefois, Le Figaro a finalement commencé à mettre en avant son intérêt, qui est également orienté vers les victimes. Les différences entre les deux médias peuvent être observées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3. Description des mots-clés concernant la loi sur la criminalisation des thérapies de conversion

| Le Monde | Le Figaro |
|--|--|
| <p>Texte 1: Assemblée Nationale</p> <p><i>«Soutenir les victimes face à la difficulté de porter plainte et mieux prendre la mesure du phénomène»</i></p> <p>Texte 2: Sénat</p> <p><i>«Mieux identifier ce délit, mieux protéger les victimes et favoriser la parole»</i></p> <p><i>«C'est poser une interdiction franche et c'est reconnaître le mal</i></p> | <p>Texte 1: Assemblée Nationale</p> <p>-</p> <p>Texte 2: Sénat</p> <p><i>Un texte que la gauche voudrait renforcer, tandis que des sénateurs LR s'opposent à la mention de l'identité de genre</i></p> <p><i>«C'est un texte utile sur un phénomène très</i></p> |

| | |
|--|---|
| <p><i>qui a été fait»</i></p> <p>Texte 3: Parlement</p> <p><i>Le texte a le soutien sans réserves du gouvernement</i></p> | <p><i>souterrain, mais qui réveille de vieux démons»</i></p> <p>Texte 3: Parlement</p> <p><i>Le texte avait déjà reçu le soutien unanime de la Haute assemblée, le 20 janvier.</i></p> <p><i>«Nous envoyons un signal fort car formellement nous condamnons tous ceux qui envisagent un changement de sexe ou d'identité comme une maladie»</i></p> <p><i>D'envoyer «un signal clair» pour que les victimes de ces «pratiques barbares» aient le courage de «passer plus facilement la porte d'un commissariat»</i></p> <p><i>Un «jalon de la longue marche des libertés des êtres humains» pour «disposer de son corps comme de son cœur»</i></p> |
|--|---|

Dans les premiers et deuxièmes textes, Le Monde met en avant une orientation vers les victimes à travers les citations de Laurence Vanceunebrock sur l'urgence de la proposition de loi : « Soutenir les victimes face à la difficulté de porter plainte... » (Le Monde & AFP, 2021a, para. 5) et les propos d'Élisabeth Moreno : « Mieux protéger les victimes et favoriser la parole » (Le Monde & AFP, 2021b, para. 6). De plus, Le Monde considère que cette loi sera très utile dans la lutte contre les pratiques de thérapies de conversion en France, comme en témoignent les phrases : « Mieux prendre la mesure du phénomène », « Mieux identifier ce délit », et « C'est poser une interdiction franche et c'est reconnaître le mal qui a été fait ». Dans le troisième texte, Le Monde décrit également l'acceptation de la loi au parlement avec la phrase : « Le texte a le soutien sans réserves du gouvernement ».

En revanche, Le Figaro aborde un thème différent, en soulignant que la loi sur la criminalisation des thérapies de conversion est source de débats politiques entre la gauche et la droite. Cela est illustré par la phrase : « Un texte que la gauche voudrait renforcer, tandis que des sénateurs LR s'opposent à la mention de l'identité de genre », où **LR** fait référence à **Les**

Républicains, un parti de centre-droit bien connu en France. Le Figaro continue ce cadre de débat avec la citation suivante :

- (1) « C'est un texte utile, sur un phénomène très souterrain, mais qui réveille de vieux démons », relève la rapporteuse centriste au Sénat Dominique Vérien. (Le Figaro & AFP, 2021b)

Bien que le texte de la loi soit utile pour mettre en lumière un phénomène caché, Le Figaro anticipe des débats potentiels. Le Figaro recourt de nouveau à une métaphore dans sa rédaction, comme le montre l'utilisation de la phrase « mais qui réveille de vieux démons ». Selon Larousse, les vieux démons désignent des « tendances négatives sous-jacentes et susceptibles de se manifester à nouveau ». Cependant, dans le troisième texte, Le Figaro ne débat plus autant le contenu de la loi et passe à la couverture de son adoption par le gouvernement.

Par ailleurs, Le Figaro commence à soutenir les intérêts des victimes à travers les citations de Laurence Vanceunebrock : « Nous envoyons un signal fort... » (Le Figaro & AFP, 2022, para. 3), incitant les praticiens des thérapies de conversion à ne plus oser continuer, et celle d'Élisabeth Moreno : « D'envoyer un signal clair pour que les victimes de ces « pratiques barbares » aient le courage de « passer plus facilement la porte d'un commissariat » (Le Figaro & AFP, 2022, para. 4). Le Figaro considère également cela comme un renforcement des droits humains, illustré par les propos de Bastien Lachaud, un partisan de la loi du parti socialiste La France Insoumise : « Un jalon de la longue marche des libertés des êtres humains » pour « disposer de son corps comme de son cœur » (Le Figaro & AFP, 2022, para. 6). Le Figaro utilise à nouveau une métaphore avec le terme « Un jalon ». Selon le dictionnaire Le Robert, « Un jalon » a une signification figurative de « Ce qui sert à situer, diriger » comme un marqueur d'accomplissement. Ainsi, Le Figaro évoque que l'adoption de la loi sur la criminalisation des thérapies de conversion marque une étape dans la longue lutte pour les droits humains.

En résumé, Le Monde reste constant dans sa représentation des intérêts liés à l'adoption de cette loi du point de vue des victimes, depuis les premières étapes jusqu'à son

adoption. En revanche, Le Figaro ne montre initialement pas un intérêt marqué pour la loi. La couverture de la loi sur la criminalisation des thérapies de conversion n'attire pas encore beaucoup l'attention de Le Figaro et est souvent teintée d'un cadre de débat. Néanmoins, cette perspective évolue lentement au fur et à mesure que la loi progresse dans le processus législatif, et Le Figaro finit par afficher un soutien envers les victimes des thérapies de conversion.

C. Réaction du Gouvernement

Le dernier mot-clé analysé est la Réaction du Gouvernement. Le premier texte n'est pas inclus dans les données, car les deux médias utilisent le même texte d'Agence France-Presse (AFP) pour montrer la réaction à l'Assemblée Nationale. Cependant, une différence très marquée apparaît lors de l'examen de la loi au Sénat dans le second texte.

Le Monde dépeint cette étape au Sénat comme une grande victoire, soulignant que la proposition de loi reçoit un soutien total de la part du Sénat, majoritairement composé de membres de droite. En revanche, Le Figaro ne considère pas ce soutien comme catégorique, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 4. Description des Mots Clés sur la Réaction du Gouvernement dans le texte 2

| Le Monde | Le Figaro |
|---|---|
| <p>Texte 2: Sénat <i>C'est une étape essentielle</i></p> <p><i>Le Sénat, à majorité de droite, s'est prononcé très largement, en faveur de l'interdiction des pseudo-« thérapies de conversion »</i></p> <p><i>Les sénateurs ont adopté par 305 voix contre 28 la proposition de loi, lui apportant quelques modifications.</i></p> | <p>Texte 2: Sénat <i>Le Sénat examine mardi une proposition de loi LREM</i> <i>Mais le débat risque de se cristalliser sur l'identité de genre.</i></p> <p><i>Les sénateurs ont adopté le texte en commission avec une poignée</i></p> |

| Le Monde | Le Figaro |
|---|---|
| <p data-bbox="165 180 543 207"><i>apportant quelques modifications.</i></p> <p data-bbox="180 244 528 363"><i>Des sénateurs de tous bords politiques ont ainsi dénoncé ces pratiques et défendu l'adoption du texte</i></p> <p data-bbox="169 400 540 459"><i>Cela n'a pas empêché la teneur de vifs débats sur le texte.</i></p> <p data-bbox="165 496 546 616"><i>Contre l'avis du gouvernement, les sénateurs ont apporté une modification au texte adopté par les députés</i></p> | <p data-bbox="628 180 955 239"><i>d'amendements de la rapporteuse</i></p> |

Le Monde décrit la réaction au Sénat comme un progrès très utile pour l'adoption de la loi, en utilisant la phrase « C'est une étape essentielle », qui est placée en tant que phrase d'ouverture du texte. Ensuite, Le Monde souligne qu'au Sénat, il y a eu une grande victoire et un soutien total du gouvernement pour mettre en œuvre l'interdiction des pratiques de thérapie de conversion en disant « Le Sénat, à majorité de droite, s'est prononcé très largement, en faveur de l'interdiction des pseudo-« thérapies de conversion » ». De plus, Le Monde explicite le nombre de sénateurs qui soutiennent ou s'opposent à la loi à deux reprises, à la fois dans le chapeau et dans le corps du texte. Par ailleurs, le soutien total de divers horizons politiques est mis en avant avec la phrase « Des sénateurs de tous bords politiques ont ainsi dénoncé ces pratiques et défendu l'adoption du texte ». Cependant, Le Monde présente aussi la phase au Sénat de manière objective, en intégrant le cadre du débat, comme illustré par la phrase « Cela n'a pas empêché la teneur de vifs débats sur le texte ».

D'autre part, Le Figaro ne cadre pas l'étape au Sénat comme un texte bénéficiant d'un soutien total du gouvernement, mais plutôt comme une source de débat. Contrairement à Le

Monde, qui célèbre le grand progrès de la loi au Sénat, Le Figaro explique que le texte est encore en cours d'examen au début du texte, avec la phrase « Le Sénat examine mardi une proposition de loi LREM ». En ce qui concerne la mention du genre qui pose problème, 28 sénateurs du LR soutiennent que cela pourrait compliquer le processus de consultation avec des praticiens de la santé pour les enfants souffrant de dysphorie de genre souhaitant changer d'identité, car cela pourrait être considéré comme une pratique de thérapie de conversion. Ainsi, le cadre du débat est encore renforcé par Le Figaro, contrairement aux reportages de Le Monde. Le Figaro insiste sur le fait que le débat continuera à se cristalliser avec le choix de mots « Le débat risque de se cristalliser».

En ce qui concerne le texte 3, Le Monde met en avant la joie des représentants de la communauté LGBT, notamment Laurence Vanceunebrock, une femme lesbienne, lorsque le gouvernement français adopte officiellement la loi criminalisant la thérapie de conversion par son parlement. Le Figaro, qui avait auparavant insisté sur le débat concernant la mention de l'identité de genre, commence à adoucir sa position en présentant un représentant du parti LR soutenant la loi. Les mots utilisés par les deux médias peuvent être vus dans le tableau suivant.

Tableau 5. Description des mots-clés concernant la réponse du gouvernement dans le texte 3

| Le Monde | Le Figaro |
|---|---|
| <p>Texte 3: Parlement</p> <p><i>« Plus personne ne pourra prétendre, sous peine de sanctions pénales, pouvoir guérir les LGBT », s'est réjouie M^{me} Vanceunebrock sur Twitter.</i></p> | <p>Texte 3: Parlement</p> <p><i>Le LR Maxime Minot s'est également félicité de cette avancée «utile et essentielle» mais a jugé qu'elle ne serait que d'une «portée limitée: les pratiques les plus violentes étant déjà punies par la loi».</i></p> |

| | |
|--|--|
| | <p><i>«Toutes les tendances ont le droit de s'exprimer», a affirmé le député Minot</i></p> |
|--|--|

Le Monde décrit la condition qui sera atteinte à l'avenir après l'adoption de cette loi, affirmant qu'il ne sera plus possible de « guérir » les personnes LGBT, et exprime les émotions de Vanceunebrook avec la phrase « s'est réjouie Mme Vanceunebrook sur Twitter » (Le Monde & AFP, 2022, para. 3). D'un autre côté, Le Figaro commence à montrer son acceptation en utilisant l'expression « Le LR Maxime Minot s'est également félicité de cette avancée « utile et essentielle » » (Le Figaro & AFP, 2022, para. 7). Il estime que cette loi, dont la portée est limitée, sera soutenue par d'autres lois pour punir les pratiques les plus cruelles. Enfin, bien qu'il se montre plus conciliant, Le Figaro laisse entendre qu'il défend les critiques de l'aile gauche concernant l'amendement du contenu de la loi par l'aile droite, en utilisant la citation du député LR Maxime Minot : « Toutes les tendances ont le droit de s'exprimer », a affirmé le député Minot (Figaro & AFP, 2022, para. 7).

À travers l'analyse ci-dessus, il est clair qu'il existe une différence marquée dans le cadrage par Le Monde et Le Figaro de la réponse du gouvernement, en particulier lorsque le projet de loi a été examiné au Sénat. Le Monde choisit de célébrer l'acceptation par la majorité des sénateurs de droite, tandis que Le Figaro ne le considère pas ainsi et souhaite plutôt s'opposer à cette décision.

CONVICTION PLEINE DE LE MONDE ET SCEPTICISME DE LE FIGARO

Cette section concerne l'étape d'interprétation de la dimension des pratiques discursives. Selon Fairclough (1995), la discussion sur les pratiques discursives se concentre sur la production, la distribution et la consommation des textes. Un des outils qui peut être utilisé est l'intertextualité. Fairclough (1995) soutient que chaque texte ou discours est intrinsèquement intertextuel, formé à partir d'autres textes existants et de types

variés de textes, ce qui s'applique également aux reportages. Les journalistes ont tendance à justifier leurs opinions en utilisant des citations de tiers ou à les intégrer dans le texte après que ces citations aient été reformulées. Par conséquent, il existe plusieurs types de représentations discursives, notamment le discours direct et le discours indirect (Fairclough, 1995). Le choix fait par un journaliste d'utiliser ces deux discours n'est pas fait au hasard, mais en fonction de l'idéologie.

Dans ses reportages, Le Monde montre sa pleine conviction quant à l'importance de l'interdiction des thérapies de conversion à travers la domination de l'énonciation du discours direct provenant des partisans de la loi. En revanche, le discours direct dans les médias de Le Figaro, bien qu'il soit également teinté par les partisans de la loi, provient également en grande partie de l'opposition. Ces données peuvent être observées dans le tableau suivant.

Tableau 6. Discours direct dans les deux médias

| Parti soutenant | |
|---|--|
| Le Monde (10) | Le Figaro (10) |
| <p>Elisabeth Moreno, ministre de l'égalité entre les femmes et les hommes</p> <p>(1) « Etre soi n'est pas un crime. Non, l'homosexualité et la transidentité ne sont pas des maladies que l'on pourrait soigner. Non, il n'y a rien à guérir »</p> <p>(2) « des atteintes insupportables à l'intégrité humaine »</p> <p>(3) « mieux identifier ce délit, mieux protéger les victimes et favoriser la parole »</p> <p>(4) « Les conseils prodigués de manière bienveillante et adaptée »</p> <p>(5) « l'antithèse de nos valeurs républicaines »</p> | <p>Dominique Vérien, sénateur rapporteur LREM</p> <p>(1) « C'est un texte utile, sur un phénomène très souterrain, mais qui réveille de vieux démons »</p> <p>(2) « Ne pas nommer les transgenres reviendrait à les laisser victimes d'une pratique barbare »</p> <p>Marie-Pierre de La Gontrie, sénatrice socialiste</p> <p>(1) « vision archaïque et rétrograde de la société »</p> <p>Laurence Vanceunebrock, députée de La République en Marche</p> <p>(1) « Nous envoyons un signal fort car formellement nous condamnons tous ceux qui</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Dominique Vérien, sénateur rapporteur LREM</p> <p>(1) « Nommer le délit, c'est poser une interdiction franche et c'est reconnaître le mal qui a été fait »</p> <p>Marie-Pierre de La Gontrie, sénatrice socialiste</p> <p>(1) « interrogée sur l'obstination de la droite à vouloir mener un combat d'arrière-garde »</p> <p>Éliane Assassi, présidente du groupe communiste, républicain, citoyen et écologiste</p> <p>(1) « Les postures idéologiques n'ont pas leur place dans un tel débat. Il est question ici d'humains »</p> <p>Laurence Vanceunebrock, députée de La République en Marche</p> <p>(1) « Plus personne ne pourra prétendre, sous peine de sanctions pénales, pouvoir guérir les LGBT »</p> | <p>envisagent un changement de sexe ou d'identité comme une maladie »</p> <p>Bastien Lachaude, député de La France</p> <p>(1) « jalon de la longue marche des libertés des êtres humains »</p> <p>(2) « disposer de son corps comme de son cœur »¹</p> |
| <p>Parti opposant</p> | |
| <p>Jacqueline-Eustache Brinio, sénatrice Les Républicains</p> <p>(1) « On n'a pas de leçon à recevoir (...), on a le droit d'avoir des différences sur les analyses sans être mis au ban »</p> | <p>Jacqueline-Eustache Brinio, sénatrice Les Républicains</p> <p>(1) « Bien évidemment que nous sommes tous des défenseurs de la liberté et de la tolérance, sauf que là on mélange tout »</p> <p>(2) « L'identité de genre, je ne sais pas ce que c'est, il n'y a pas de définition.»</p> <p>Maxime Minot, député Les Républicains</p> <p>(1) « portée limitée: les pratiques les plus violentes étant déjà punies par la loi»</p> |

| | |
|--|---|
| | (2) « Toutes les tendances ont le droit de s'exprimer » |
|--|---|

Le Monde a un total de 10 discours directs, dont 9 proviennent de citations de la part des soutiens, ne laissant qu'une seule citation de l'opposition. Cette conviction totale est illustrée par le passage suivant de Le Monde :

- (1) « **Les postures idéologiques n'ont pas leur place dans un tel débat. Il est question ici d'humains** », a affirmé la présidente du Groupe communiste, républicain, citoyen et écologiste, Éliane Assassi. (Le Monde & AFP, 2021b, para. 12)

La citation précédente sert également de critique à la droite qui soulève des objections sur l'un des points de la loi, à savoir la mention de l'identité de genre, tout en défendant l'importance de l'adoption de cette interdiction. De son côté, Le Figaro compte également un total de 10 discours directs. Cependant, les citations provenant des soutiens à la loi ne s'élèvent qu'à 6, dont l'une critique l'opposition. Ainsi, 4 autres citations proviennent de l'opposition. Le Figaro exprime ensuite son scepticisme concernant la mention de l'identité de genre dans la loi. Par exemple, Le Figaro cite Eustache Brinio, sénateur du parti Les Républicains, qui est contre, comme indiqué dans les données ci-dessous.

- (2) « **Bien évidemment que nous sommes tous des défenseurs de la liberté et de la tolérance, sauf que là on mélange tout** », justifie Mme Eustache-Brinio. « **L'identité de genre, je ne sais pas ce que c'est, il n'y a pas de définition.** » (Le Figaro & AFP, 2021b, para. 3)

Le Figaro souligne que l'idée de modification découle de l'absence d'une définition claire de l'identité de genre dans le droit pénal français. Ainsi, en l'absence de cette définition, les enfants souffrant de dysphorie de genre risquent de perdre l'opportunité

de consulter des praticiens cliniques. En y regardant de plus près, le discours exprimé provient initialement des préoccupations soulevées par l'organisation l'Observatoire la petite sirène (composée de psychiatres, psychologues, médecins et avocats) concernant les dangers liés à la mention de l'identité de genre, et cet appel a manifestement été entendu par des membres du parlement de droite (Tanguy, 2021).

Les deux médias utilisent des discours directs, bien qu'il existe une différence de fréquence entre les citations des soutiens et celles de l'opposition à la loi. Ce type de discours apporte un engagement à présenter les mots appropriés. En représentant fidèlement les paroles de ceux qui s'expriment, le discours direct laisse toujours une impression aux lecteurs que le journaliste offre une représentation objective des événements rapportés (Chen, 2016). En mettant en avant leur côté objectif, Le Monde et Le Figaro cherchent à montrer leur crédibilité afin que les arguments avancés soient acceptés par les lecteurs.

Outre l'aspect de la crédibilité, le cadrage des deux médias a également une autre influence sur les lecteurs qui consomment des informations.¹ Selon Feezell (2018), dans le cadre de ses recherches sur les effets du cadrage par les médias sur l'opinion publique, plus l'exposition d'un cadrage dans la couverture médiatique est élevée, plus les gens sont dépendants de la poursuite de l'adhésion aux interprétations de valeurs représentées. Le cadrage effectué par Le Monde, qui soutient pleinement la loi sur la criminalisation de la thérapie de conversion en exprimant les partisans de la loi, peut influencer les lecteurs à soutenir le processus d'adoption de la loi. En revanche, Le Figaro, qui est sceptique à l'égard de la loi et présente les points de vue de ceux qui s'y opposent, peut amener ses lecteurs à s'interroger et à analyser plus en profondeur les causes profondes avant d'accepter la loi.

ENTRE ÉGALITARISME ET CONSERVATISME

La dernière étape de la théorie AWK est celle de l'explication. Selon Fairclough (1995), cette analyse examine les événements sociaux et culturels entourant l'événement

communicatif. À cette étape, le texte d'actualité étudié est intégré dans un contexte socioculturel plus large, permettant ainsi d'exposer ou de révéler les forces et idéologies sous-jacentes, tout en cherchant à comprendre les différences entre les médias dans leur rapport à la même nouvelle.

La situation socio-culturelle qui sous-tend l'émergence des articles d'actualité est le phénomène de la thérapie de conversion en France. Selon des données de l'association Le Refuge, qui aide les enfants victimes de phobie LGBT, la « thérapie de conversion » représentait 4,2 % des appels reçus sur sa ligne téléphonique en 2019, soit environ 10 appels par mois, un chiffre en forte augmentation par rapport aux années précédentes (Ballet, 2019). En juillet 2019, Laurence Vanceunebrock et Bastien Lachaud ont initié le lancement d'une mission d'information parlementaire sur le site de l'Assemblée Nationale. Comme indiqué sur son site, l'objectif de cette mission d'information est de mettre en lumière les pratiques qui prétendent pouvoir changer l'orientation sexuelle et l'identité de genre en France et de formuler des propositions pour lutter contre ces pratiques. De plus, à la fin de 2019, deux enquêtes ont été publiées concernant les pratiques de thérapie de conversion en France, telles qu'un documentaire de la chaîne Arte intitulé « Homothérapies, conversion forcée » et le livre "Dieu est Amour", réalisé par les journalistes Jean-Loup Adénor et Timothée de Rauglaudre. Ces œuvres ont contribué à exposer au grand public le système néfaste de la thérapie de conversion, jusqu'alors peu connu, ce qui a finalement entraîné une discussion active autour de ce phénomène dans la société.

Cependant, au-delà de la thérapie de conversion, un autre phénomène émerge également en France : la dysphorie de genre. En 2020, le documentaire d'Arte intitulé "Petite fille" a rencontré un franc succès, attirant 1,4 million de téléspectateurs avec son récit d'un enfant nommé Sacha, né de sexe masculin mais se sentant vivre en tant que fille. Ce documentaire a ainsi introduit au public un nouveau terme : dysphorie de genre. Selon des données de l'Assurance Médicale en 2021, cela a entraîné une augmentation de 5 fois des demandes de transition de genre

depuis 2012, atteignant presque 500 documents (Vincent, 2021). De plus, le nombre d'enfants mineurs remettant en question leur sexe et demandant une transition a triplé, voire quadruplé, au cours des dix dernières années (Schwaab, 2022). L'idée d'identité de genre, en particulier chez les enfants souffrant de dysphorie de genre, est devenue un sujet de débat brûlant dans le public.

Sur la base de ces deux contextes socio-culturels, un discours en faveur de l'interdiction des pratiques de thérapie de conversion émerge, visant à punir quiconque prétend pouvoir changer l'orientation et l'identité de genre. Dans ses reportages, Le Monde montre un soutien clair pour cette initiative et ne remet pas en question le contenu des articles concernant l'identité de genre. Le Monde se positionne résolument du côté des victimes et cadre l'acceptation large du gouvernement pour l'adoption de cette loi en France. Ce motif repose évidemment sur une idéologie centriste-gauche, représentée par Le Monde, orientée vers l'égalitarisme ou l'égalité sociale. Le Monde considère que les personnes transgenres sont également des victimes des pratiques de thérapie de conversion, estimant donc nécessaire de maintenir l'identité de genre dans la loi, et ne pense pas qu'il y ait quoi que ce soit à remettre en question à cet égard.

En revanche, Le Figaro n'a initialement pas soutenu l'adoption de cette loi et a exprimé des doutes en raison de la mention de l'identité de genre, utilisant le cadre du débat comme sujet principal de ses reportages. Cela peut être lié à l'idéologie conservatrice de la droite, représentée par Le Figaro. Cette forme de conservatisme repose sur la crainte d'une augmentation des demandes de changement de genre chez les enfants, liée à l'absence de soutien de la part des praticiens de santé. Dans l'un de ses articles d'opinion intitulé "Que dit réellement la loi sur les thérapies de conversion?", Le Figaro a également publié les inquiétudes concernant l'américanisation selon Christian Flavigny, un psychiatre pour enfants, concernant l'infiltration de concepts étrangers d'Amérique dans la société française à travers la mention de l'identité de genre dans cette loi. Le texte de loi est considéré comme disqualifiant les parents de leur rôle dans la protection de leurs enfants, sur le modèle de la disqualification

des parents aux États-Unis (Flavigny, 2021). Cela porterait atteinte aux valeurs traditionnelles de la société française. Par conséquent, Le Figaro a longtemps maintenu son débat sur la mention de l'identité de genre, en raison de la crainte d'une érosion des valeurs traditionnelles, avant finalement d'accepter la décision finale.

En examinant l'histoire longue de la lutte pour les droits LGBT en France, il est clair que l'idéologie égalitariste portée par la gauche et le conservatisme de la droite ont souvent coloré les débats au parlement. Lorsque la loi Mariage Pour Tous était à l'Assemblée Nationale, la majorité des partis pro venaient de partis de gauche tels que le GDR (Gauche démocrate et républicaine), Écologiste, et SRC (Socialiste républicain et citoyen). En revanche, les partis d'opposition provenaient principalement de la droite, comme l'UDI (Union des démocrates indépendants) et l'UMP (Union pour un mouvement populaire), qui est maintenant devenu LR (Les Républicains). Ces données peuvent être consultées dans l'infographie publiée par BFMTV ci-dessous.

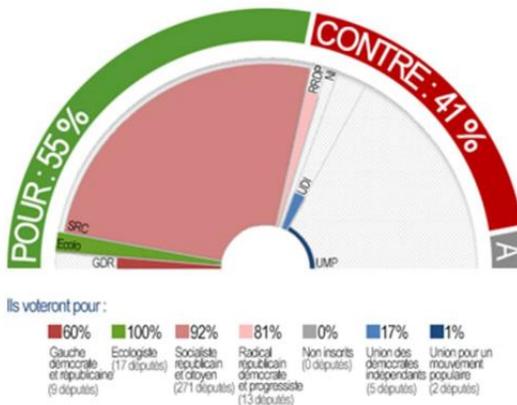


Figure 1. Répartition des votes des députés sur la loi Mariage Pour Tous

D'après les données ci-dessus, il apparaît que les partis ayant une tendance de gauche soutiennent l'adoption de la loi Mariage Pour Tous avec un pourcentage de voix supérieur à 50 %,

ce qui implique un soutien remarquable de la part de la gauche. Ce soutien est fondé sur une idéologie égalitariste visant à accorder les mêmes droits aux couples homosexuels qu'aux couples hétérosexuels. En revanche, les partis de droite n'ont exprimé qu'un faible soutien, atteignant même moins de 20 %. L'un des partis de droite, l'UMP, avait précédemment été un pionnier dans l'organisation de manifestations contre la loi Mariage Pour Tous et insistait sur la nécessité d'un référendum. L'idéologie conservatrice se manifeste, car l'opposition soutient que le changement des termes "père" et "mère" dans le droit civil français en "parent" supprimerait la distinction de sexe parmi les couples, ce qui constitue un principe fondamental de l'ordre social.

En plus de la loi Mariage Pour Tous, le changement de statut civil des personnes transgenres a également été un sujet de débat. Après l'adoption du texte par l'Assemblée Nationale, le Sénat, dominé par des sénateurs de droite, a renforcé les conditions de changement de statut et a appelé à un contrôle "meilleur" des procédures. La porte-parole de l'association Inter-LGBT, Clémence Zamora-Cruz, espérait que le Sénat abandonnerait sa position partisane pour se consacrer à la défense des droits humains (Franceinfo & AFP, 2016). Enfin, le débat entre la gauche et la droite s'est également manifesté sur la question de l'extension de l'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) pour les femmes lesbiennes et les femmes célibataires. Les sénateurs de droite au Sénat ont de nouveau montré une résistance en rejetant cette loi (Le Figaro & AFP, 2021). Ces données révèlent que le débat sur la sexualité et les personnes homosexuelles reste un sujet controversé dans la société française, et cela se reflète également au sein du parlement.

CONCLUSION

D'après l'analyse présentée ci-dessus, il peut être conclu que la différence dans le reportage des deux médias réside dans le choix des mots, la présence d'identité et la construction des thèmes d'actualité. En ce qui concerne la diction, Le Monde utilise davantage des mots à signification dénotative, tandis que Le

Figaro privilégie les mots à signification connotative dans ses phrases. De plus, Le Monde emploie des termes qui condamnent les thérapies de conversion, donnant ainsi une impression de fermeté et de provocation, tandis que Le Figaro utilise des mots qui tendent à être neutres et explicatifs. Concernant la présence d'identité, les deux médias utilisent l'intertextualité des discours directs pour montrer leurs positions respectives. Cependant, Le Monde met en avant davantage de voix en faveur de la loi, alors que Le Figaro présente plus de voix contre la loi. Enfin, en ce qui concerne la construction des thèmes, Le Monde aborde le thème d'un large soutien à la proposition de loi, tandis que Le Figaro met en avant le débat politique. En somme, Le Monde se positionne comme un ardent défenseur de l'ensemble des dispositions de la loi, tandis que Le Figaro manifeste des réserves, notamment en ce qui concerne la mention de l'identité de genre. Cette divergence s'explique par l'idéologie égalitariste de Le Monde, en opposition à l'approche conservatrice de Le Figaro.

Ainsi, l'idée selon laquelle les textes d'actualité ne peuvent pas reproduire la réalité sociale de manière entièrement objective, précise et exempte de biais se trouve confirmée. Cela est dû au fait que les textes d'actualité sont une construction de l'idéologie médiatique. Cette recherche démontre que, bien qu'ils couvrent le même événement, la manière dont un média et un autre le rapportent sera différente en raison de l'influence des pratiques idéologiques. Les différences de perspective entre les reportages de deux médias de tendances politiques différentes sont une manifestation des divergences politiques présentes dans la société concernant un enjeu donné. De plus, l'effet de cette idéologie peut façonner l'opinion publique sur un sujet, en l'occurrence la politique de criminalisation des thérapies de conversion.

RÉFÉRENCES

- ACPM. (2022). *Classement diffusion presse quotidienne nationale 2021-2022*. <https://www.acpm.fr/Les-chiffres/Diffusion-Presses/Presses-Payantes/Presses-Quotidiennes-Nationales>
- Alempijevic, D., Beriashvili, R., Beynon, J., Birmanns, B., Brasholt, M., Cohen, J., ... & Viera, D. N. (2020). Statement on conversion therapy. *Journal of Forensic and Legal Medicine*, 72, 101930.
- Ballet, V. (2019, December 9). Homosexualité : des «thérapies» à rendre malade. Libération. <https://www.liberation.fr/france/2019/12/11/homosexualite-des-therapies-a-rendre-malade-1768693/>
- Bardou, F. (2020, November 26). Un collectif de victimes presse le gouvernement d'interdire les «thérapies de conversion». Libération. <https://www.liberation.fr/france/2020/11/26/therapie-s-de-conversion-un-collectif-de-victimes-presse-le-gouvernement-de-les-interdire-1806817/>
- Canal, L., Möser, F., Fassin, É. (2019). *Stratégies d'attraction et discours homophobes chez Courage et Torrents de vie, deux exemples de « thérapie de conversion » en France*. OHCHR.
- Cangany, W. (2021). Extending hoosier hospitality to LGBTQ youth: why Indiana should pass a conversion therapy ban to protect and promote mental health outcomes for LGBTQ youth. *Ind. Health L. Rev.*, 18, 155.
- Chen, Y. (2016). A critical discourse analysis of news reports on Sino-Japan boat collision. In *International conference on education & educational research and environmental studies (EERES)*.
- Colistra, R., & Johnson, C. B. (2019). Framing the legalization of marriage for same-sex couples: An examination of news coverage surrounding the US Supreme Court's landmark decision. *Journal of homosexuality*.

- Cornell University. (2016). "What Does the Scholarly Research Say about Whether Conversion Therapy Can Alter Sexual Orientation Without Causing Harm?". <https://whatwewknow.inequality.cornell.edu/topics/lgbt-equality/what-does-the-scholarly-research-say-about-whether-conversion-therapy-can-alter-sexual-orientation-without-causing-harm/>
- Damayanti, R., Jismulatif,1J., & Marzuki, M. (2019). An Analysis of Metaphor on Political Issues in the Jakarta Post Newspaper.
- de Groot, D. (2022). Bans on Conversion 'Therapies' - The Situation in Selected EU Member States. *European Parliamentary Research Service, PE, 733*.
- Dubus, Z. (2020). Utiliser les psychédéliques pour «guérir» des adolescents homosexuels? Essai de thérapie de conversion, France, 1960. In *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique* (Vol. 178, No. 6, pp. 650-656). Elsevier Masson.
- Fairclough, N. (1995). *Media Discourse*. Boston: Addison Wesley.
- Fernandez, J. (2018, March 9). «Thérapies de conversion » des homosexuels : quels eurodéputés ont changé leur vote ? *1Le Monde*. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/03/09/therapies-de-conversion-des-homosexuels-quels-eurodeputes-ont-change-leur-vote_5268512_4355770.html
- Feezell, J. (2018). Agenda Setting through Social Media: The Importance of Incidental News Exposure and Social Filtering in the Digital Era. *Political Research Quarterly*, Vol. 7, No. 2, pp. 482-494.
- Flavigny, C. (2021, December 15). "Que dit réellement la loi sur les thérapies de conversion?". *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/que-dit-reellement-la-loi-sur-les-therapies-de-conversion-20211215>

- Franceinfo & AFP. (2016, September 28). Le Sénat durcit les conditions de changement d'état civil pour les personnes trans. <https://www.francetvinfo.fr/societe/le-senat-durcit-les-conditions-de-changement-d-etat-civil-pour-les-personnes-trans-1846575.html>
- Hall, D. (2017). Religion and homosexuality in the public domain: Polish debates about reparative therapy. *European Societies*, 19(5), 600-622. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14616696.2017.1334947>
- Hammarberg, K., Kirkman, M., & de Lacey, S. (2016). Qualitative research methods: when to use them and how to judge them. *Human Reproduction*, 31(3), 498-501. <https://doi.org/10.1093/humrep/dev334>
- Hassan, A. (2018). Language, media, and ideology: Critical discourse analysis of Pakistani news bulletin headlines and its impact on viewers. *Sage Open*, 8(3), 2158244018792612.
- IESOGI. (2020). Rapport sur les pratiques de thérapies de conversion.
- ILGA. (2020). Curbing deception: A world survey on legal regulation of so-called 'conversion therapies'.
- Jones, T., Power, J., Hill, A. O., Despott, N., Carman, M., Jones, T. W., & Bourne, A. (2022). Religious conversion practices and LGBTQA+ youth. *Sexuality Research and Social Policy*, 19(3), 1155-1164.
- Laffargue, O., & Pédeau, M. (2013, December 2). Infographie - Mariage homo : Ce qu'ont voté les députés. *BFMTV*. <https://www.bfmtv.com/politique/gouvernement/infographie-mariage-homo-ce-qu-ont-vote-les-deputes-AN-201302120133.html>

- Library of Congress. (n.d.). French Magazines & Newspapers. <https://guides.loc.gov/french-literature-and-language-learning/magazines-and-newspapers>
- Nguyen, T. H. L. (2015). New Zealand same-sex marriage legislation in the Australian media. *Continuum*, 29(3), 287-303.
- Le Scan Politique. (2019, September 24). PMA pour toutes: les positions des groupes politiques. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/politique/pma-pour-toutes-les-positions-des-groupes-politiques-20190924>.
- Le Figaro & AFP. (2021, March 2). Rejet au Sénat de la PMA pour toutes : les associations LGBT et de célibataires furieuses. <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/rejet-au-senat-de-la-pma-pour-toutes-les-associations-lgbt-et-de-celibataires-furieuses-20210204>
- Rhodes, C. D., & Stewart, C. O. (2016). Debating LGBT workplace protections in the bible belt: social identities in legislative and media discourse. *Journal of Homosexuality*, 63(7), 904-924.
- Ryan, C., Toomey, R. B., Diaz, R. M., & Russell, S. T. (2020). Parent-initiated sexual orientation change efforts with LGBT adolescents: Implications for young adult mental health and adjustment. *Journal of Homosexuality*, 67(2), 159-173.
- Schwaab, C. (2022, May 15). Traitements à la testostérone : une tendance à haut risque pour les adolescentes. *Paris Match*. <https://www.parismatch.com/Actu/Societe/Traitements-a-la-testosterone-une-tendance-a-haut-risque-pour-les-adolescentes-1805596#:~:text=En%20France%2C%20les%20chiffres%20sont,2020%20contre%20536%20en%202011>

- Tanguy, Y. (2021, September 29). Thérapie de conversion: ce point de la loi qui ne fait pas l'unanimité. *Huffington Post*. <https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/therapies-de-conversion-ce-point-de-la-loi-qui-ne-fait-pas-l-unanimite-187217.html>
- Van Dijk, T. (1998). *Discourse analysis as ideology analysis*. In Schaffner, Ch. & Wenden, A. (Eds). *Language and peace*. (pp. 17-33). London: Dartmouth.
- Vincent, A. (2021). Détransition de genre : l'ultime tabou. *Causette*. <https://www.causette.fr/societe/en-france/detransition-de-genre-lultime-tabou>
- Zhang, A. X., & Counts, S. (2015, April). Modeling ideology and predicting policy change with social media: Case of same-sex marriage. In *Proceedings of the 33rd Annual ACM Conference on Human Factors in Computing Systems* (pp. 2603-2612).

Lefigaro.fr

- Le Figaro & AFP. (2021a, October 5). Homophobie : l'Assemblée nationale vote à l'unanimité un nouveau délit contre les « thérapies de conversion ». <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/homophobie-l-assemblee-nationale-vote-a-l-unanimite-un-nouveau-delit-contre-les-therapies-de-conversion-20211005>
- Le Figaro & AFP. (2021b, December 12). Interdiction explicite des « thérapies de conversion » : le texte au Sénat. <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/interdiction-explicite-des-therapies-de-conversion-le-texte-au-senat-20211207>
- Le Figaro & AFP. (2022, January 25). Le Parlement vote la création d'un nouveau délit contre les « thérapie de conversion ». <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/le-parlement-vote-la-creation-d-un-nouveau-delit-contre-les-therapies-de-conversion-20220125>

Lemonde.fr

- Le Monde & AFP. (2021a, October 6). *L'Assemblée nationale vote un nouveau délit contre les « thérapies de conversion » qui prétendent « guérir » l'homosexualité.*
[https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/10/06/l-
assemblee-nationale-vote-un-nouveau-delit-contre-les-
therapies-de-conversion-qui-pretendent-guerir-l-
homosexualite_6097267_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/10/06/l-assemblee-nationale-vote-un-nouveau-delit-contre-les-therapies-de-conversion-qui-pretendent-guerir-l-homosexualite_6097267_3224.html)
- Le Monde & AFP. (2021b, December 7). *Le Sénat vote très largement en faveur de l'interdiction des « thérapies de conversion ».*
[https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/12/07/le-
senat-vote-tres-largement-en-faveur-de-l-interdiction-
des-therapies-de-conversion_6105081_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/12/07/le-senat-vote-tres-largement-en-faveur-de-l-interdiction-des-therapies-de-conversion_6105081_823448.html)
- Le Monde & AFP. (2022, January 25). *Le Parlement adopte définitivement la création d'un nouveau délit contre les « thérapies de conversion » des homosexuels.*
[https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/01/25/le-
parlement-adopte-definitivement-la-creation-d-un-
nouveau-delit-contre-les-therapies-de-conversion-des-
homosexuels_6110946_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/01/25/le-parlement-adopte-definitivement-la-creation-d-un-nouveau-delit-contre-les-therapies-de-conversion-des-homosexuels_6110946_3224.html)